

Transcription de la vidéo

Catherine Cibien

Dans les Réserves de Biosphère (RB), l'engagement des « parties prenantes » est fondamental, et il concerne différents types de parties prenantes, pour lesquelles les enjeux de la participation diffèrent. Il intervient de façon particulière à certains moments clés de la vie de la RB.

Moment fort pour la participation, la création, l'examen périodique et la mise en place de sa politique de gestion de la Réserve de biosphère. A ces stades, il va falloir que les habitants, leurs représentants, le secteur privé et associatif, les institutions mènent un travail d'analyse des enjeux auxquels elle fait face, et s'entendent sur la politique et les projets à mener pour les années qui viennent, dans les domaines de la conservation, de l'appui au développement des activités humaines, en termes de recherche et d'études et d'éducation -formation – sensibilisation.

Il faut donc prévoir des cycles de réunions qui permettront d'abord d'informer, d'identifier et comprendre en toute transparence les défis du moment. Ensuite, viendra une phase de co-construction du projet de la RB que les instances officielles devront valider et porter.

Diverses techniques d'animation participatives peuvent être mobilisées : réunions publiques, ateliers participatifs divers (world café, théâtre forum, ou encore le fameux THM qu'Obama utilisa à grande échelle pour sa réforme de santé), dont il est souhaitable que les comptes rendus soient mis en ligne, rendus publics et relayés dans les médias locaux.

En dehors de ces temps forts, la participation locale est également encouragée au quotidien, au travers des modes de travail et de la gouvernance de la Réserve de biosphère qui comprend des représentants des secteurs publics et privés.

Elles s'appuient sur les réflexions de comités ou groupes de travail et projets, qui impliquent des acteurs, sur l'agriculture par exemple, ou la foresterie, ou encore l'éducation...Les représentants des professions, d'associations y sont conviés.

La transition sociale et écologique d'un territoire ne peut intervenir que si les habitants et acteurs s'en emparent et la font, sont eux-mêmes porteurs de transformation.

Certaines Réserves de biosphère ont établi des dispositifs pour reconnaître leurs engagements. Suivant les pays, ils se nomment Ambassadeurs ou éco acteurs de la RB. En France, les éco acteurs signent une charte avec la RB, en s'engageant dans une démarche de progrès environnementale et sociale pour leur propre activité. Certaines RB ont établi des marques pour des produits et prestations correspondant à des standards élevés sur le plan environnemental et social. Ceux qui en bénéficient voient ainsi leurs efforts de qualité reconnus par la RB.

En France, des trophées récompensent chaque année aussi des initiatives originales d'acteurs du territoire. Tous ces dispositifs sont complémentaires et il n'est pas rare que les entreprises ayant des produits marqués

soient aussi éco actrices ou ambassadrices de leur RB. Ils permettent de créer des réseaux et des partenariats au service du territoire.

Les efforts de participation peuvent aussi s'adresser à un groupe social spécifique.

Ainsi la mobilisation des jeunes des 18 – 35 ans est à l'ordre du jour dans les RB. Des forums des jeunes, ou conseils de jeunes sont organisés, sous des formats participatifs, pour les former au dialogue territorial, aux questions de gestion que pose le territoire où ils habitent ou étudient et les inviter à prendre part aux discussions concernant son avenir, de façon éclairée et constructive.

Aider la jeune génération à être d'avantage force de proposition, pour engager les réformes indispensables pour atteindre les ODD avant 2030 est un enjeu important pour beaucoup de pays.